



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

régulation du trafic

Question écrite n° 64856

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le développement sur notre territoire de la circulation routière due au transit de véhicules immatriculés à l'étranger. Il aimerait connaître en nombre et en pourcentage l'évolution, depuis dix ans, de ce trafic en distinguant les véhicules légers des poids lourds. Il souhaiterait savoir quelles sont les mesures dissuasives adoptées par d'autres pays européens pour limiter ce transit (en Suisse, par exemple), et si ces dernières s'avèrent efficaces.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64856

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4466